

Deuxième cycle du secondaire
3^e Secondaire



Texte explicatif
Théorie

Nom : _____

Date : _____

Le texte explicatif

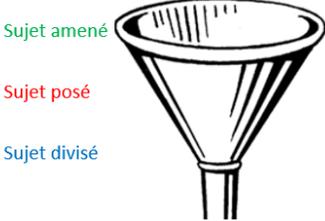
Le texte explicatif sert à présenter les **causes** et les **conséquences** d'un **phénomène**, d'un **événement** ou d'une **affirmation** dans le but d'en faciliter la compréhension. L'explication est très objective et s'appuie sur des faits et sur des recherches scientifiques. Ce type de texte répond à des questions comme *Pourquoi?* et *Comment?* Bien entendu, [la séquence explicative](#) y est dominante.

La situation de communication

Énonciateur	Texte	Destinataire
<ul style="list-style-type: none">• Lorsque l'énonciateur écrit un texte explicatif, il démontre sa connaissance du sujet et utilise son expertise pour fournir une explication exacte.• Son intention est d'expliquer pour faire comprendre un fait, une situation, un phénomène en montrant ses causes et ses conséquences.• La présence de l'énonciateur est indiquée par des marques énonciative.• Son point de vue est plutôt neutre.• Le point de vue est déterminé par une variété de langue standard et certaines structures syntaxiques.	<ul style="list-style-type: none">• L'énonciateur et le destinataire doivent tenir compte du contexte de production: la date à laquelle le texte a été écrit, le lieu où il a été écrit, le support utilisé (journal, site Internet, revue, etc.).• Puisque le texte explicatif vise à informer, le ton est neutre, objectif et didactique. Le vocabulaire est précis et souvent lié à un univers scientifique et technique.• Les sources doivent être crédibles.	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque le destinataire lit un texte explicatif, il approfondit sa connaissance du sujet et développe son intérêt pour le sujet.• Son intention peut être de:<ul style="list-style-type: none">- comprendre un fait, une situation, un phénomène en s'informant sur ses causes et ses conséquences pour apprendre;- satisfaire sa curiosité.

L'organisation du texte explicatif

Le titre est neutre et évocateur du sujet

Introduction	<p>Le texte explicatif doit renfermer une bonne introduction qui est aussi appelée la phase de questionnement. Cette phase sert à introduire le fait, le phénomène ou l'affirmation qui suscite un questionnement.</p> <p>Les éléments essentiels à cette introduction sont les suivants:</p> <ol style="list-style-type: none">1. Le sujet amené2. Le sujet posé3. Le sujet divisé  <p>Mettre en contexte le sujet</p> <p>Présenter le sujet précisément</p> <p>Annoncer les aspects traités dans le développement</p>
---------------------	---

1. Le sujet amené

Celui-ci introduit **de manière progressive** le lecteur dans le sujet. Il est important de **ne pas présenter**, dans cette partie de l'introduction, la **question** à laquelle le texte tentera de répondre de façon complète. Le sujet amené est **une mise en contexte** de l'objet principal du texte (la question). Cette partie est souvent composée d'une séquence descriptive qui présente **un fait d'actualité, une considération historique ou sociale, une statistique, une vision élargie de la question, etc.**

Pour élaborer un bon sujet amené il faut :

- ✓ **Faire un remue-méninges** de mots et d'idées reliés au sujet sans chercher un ordre logique. Pour ce faire, **dégager un champ lexical** lié au sujet ou au thème peut être très aidant.
- ✓ Faire une mise en contexte **à partir du remue-méninges fait précédemment** en utilisant :
 - un exemple;
 - un fait (général ou d'actualité);
 - une anecdote (expérience personnelle);
 - une question;
 - un aspect social, historique, économique.
- ✓ S'assurer de créer un lien solide avec le sujet posé, qui suit le sujet amené.

2. Sujet posé

Le sujet posé clarifie de façon précise l'objet du texte, soit la grande question à laquelle on répondra dans le développement. Cette question peut être formulée de manière implicite (il s'agit d'une affirmation construite à partir de la question principale) ou explicite (l'interrogation à la base du texte reprise de façon directe ou indirecte).

3. Sujet divisé

Le sujet divisé présente les aspects (les explications) qui seront approfondis dans le développement et qui sont autant d'éléments de réponse à la question principale.

Voici des exemples de formulations dont on peut s'inspirer:

1. *Aspect 1, Aspect 2 et Aspect 3* expliquent ce phénomène.
2. Les causes de ce phénomène sont *Aspect 1, Aspect 2 et Aspect 3*.
3. Afin de bien comprendre ce phénomène, il importe de bien comprendre *Aspect 1, Aspect 2 et Aspect 3*.

Cette formule : *Dans ce texte, je vais vous parler de... est interdite*

Développement	<p>Le développement, aussi appelé la phase explicative, présente les aspects qui répondent à la grande question à la base du texte. Cette partie vient après la phase de questionnement (l'introduction) et elle constitue le corps du texte.</p> <p>On présente les aspects et les sous-aspects qui seront traités selon :</p> <ul style="list-style-type: none">- un plan par succession de cause et de conséquences;- un plan par addition de causes avec une conséquence.
----------------------	--

Voici ce qu'on retrouve dans le développement, et ce pour tous les aspects traités

1. L' aspect peut être annoncé par **un intertitre pertinent**.

2. Le paragraphe commence par un organisateur textuel.

Exemples: *premièrement, d'abord, en premier lieu, etc.*

Attention! Il est important de suivre une logique dans le choix des organisateurs textuels. Si on choisit *premièrement* pour annoncer le premier aspect, le second aspect devra être introduit par *deuxièmement* et ainsi de suite.

3. La première phrase du paragraphe présente l'aspect qui y sera développé.

4. Les explications seront ensuite fournies avec l'aide de procédés explicatifs, en faisant des liens entre les idées grâce aux marqueurs de relation et en organisant le développement selon un mode.

5. Le paragraphe termine par une conclusion partielle (très brève conclusion) qui commence par un marqueur de relation ou un organisateur textuel.

Conclusion	<p>La conclusion, aussi appelé la phase conclusive, reformule la problématique, résume les explications et propose une ouverture. La conclusion est généralement introduite par un organisateur textuel (somme toute, finalement, en conclusion, etc.).</p> <p>Deux parties constituent la conclusion :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La synthèse 2. L'ouverture
-------------------	---

1. La synthèse

La synthèse reformule la problématique et **rappelle les aspects** du texte. Ces mêmes aspects font également partie du sujet divisé de l'introduction, mais **il est bien de les formuler autrement**.

2. L'ouverture

L'ouverture, la partie finale de la conclusion, doit laisser le lecteur sur **une réflexion, une projection dans le futur, une information nouvelle** (nouvel aspect ou nouveau sous-aspect), **une citation célèbre**, etc. Plusieurs possibilités s'offrent au scripteur à ce stade de l'écriture. L'important est de relever le défi de clore le texte de façon cohérente tout en réussissant à marquer le lecteur.

L'organisation d'un texte explicatif

1. Procédés explicatifs

Qu'est-ce qu'un procédé explicatif ?

C'est un moyen d'étayer, c'est-à-dire de soutenir une explication. Il s'agit de détailler cette dernière pour qu'on la comprenne bien. Chaque cause nommée dans un texte peut être étayée par un ou plusieurs procédés explicatifs.

Il y a différents procédés explicatifs. Afin de retenir les plus connus, il existe un truc mnémotechnique qui consiste à retenir la première lettre de chaque procédé. Ainsi, il est possible de mémoriser les procédés explicatifs à partir du mot **CIDRE** :

- **Comparaison**
- **Illustration**
- **Définition**
- **Reformulation**
- **Exemple**

Comparaison :

Permet d'associer deux idées ou concepts semblables ou différents. Une ressemblance peut être introduite par des termes comme **pareil à, semblable à, comme, de même que, ressemble à, s'apparente à, tout comme, de la même façon que, etc.** Une différence est introduite par des termes comme **contrairement à, alors que, à l'opposé, parallèlement à, etc.**

Illustration :

Permet d'appuyer les explications avec l'aide **d'une photo, d'un schéma, d'un dessin, d'une carte ou d'un graphique.**

Définition :

Consiste à **donner le sens d'un mot** à l'intérieur d'un texte. Elle peut être **encadrée par des virgules, des tirets ou placée entre parenthèses**. Elle peut aussi être précédée de **c'est-à-dire ou des verbes être, désigner, signifier, etc.**

Reformulation :

Permet de **réexpliquer différemment** une notion difficile ou susceptible d'être mal comprise. Généralement, lorsqu'on reformule, **on emploie des termes plus simples** afin de rendre la compréhension plus facile. La reformulation peut être **encadrée par des virgules ou introduite par des termes comme c'est-à-dire, en d'autres termes, autrement dit, ce qui veut dire que, etc.**

Exemple :

Permet de **faire comprendre une notion à partir des expériences ou des connaissances du lecteur**. Il est introduit par des expressions comme **tel que, par exemple, comme, etc.**

2. Procédés linguistiques exprimant la cause et la conséquence

- Lexique qui indique la cause et la conséquence
- GVPart complément du nom
- Phrases coordonnées et coordonnants
- Phrases subordonnées :
 - complément de P à valeur de cause, de conséquence, de but
 - corrélatrice à valeur de conséquence et de comparaison
 - relatives exprimant la cause
- Deux points

3. Moyens assurant la précision et l'exactitude de l'information

- Vocabulaire technique et scientifique, néologismes, termes synthétiques
- Discours rapportés dont l'exactitude a été vérifiée
- Sources dont l'origine est mentionnée de façon précise

La cohérence et l'organisation du texte

Moyens assurant la cohérence du texte

- Reprise de l'information
- Harmonisation des temps verbaux
- Non-contradiction entre les éléments de l'explication

Moyens pour organiser le texte

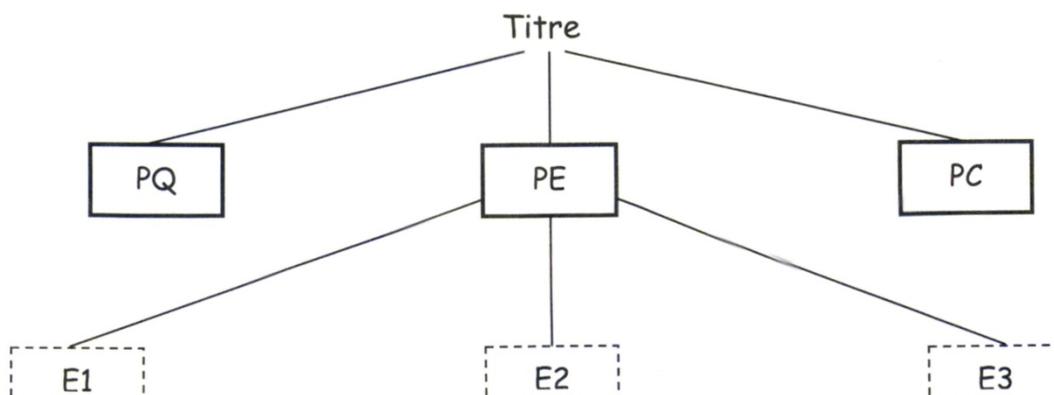
- Titre et intertitres
- Paragraphes
- Organisateur textuels appropriés :
 - introduction d'un ordre
 - introduction d'exemples
 - apport de nouveaux éléments d'information
- Mise en page (alinéas, disposition, espaces, numérotation)
- Indication typographiques (majuscules, gras, italique)

Les modes d'organisation du texte explicatif

1. Le mode « énumération de causes »

- Le plus fréquent et le plus utilisé
- Les causes sont présentées les unes à la suite des autres. Elles sont indépendantes l'une par rapport à l'autre (sans lien). Si on en retire une, le texte reste cohérent. L'ordre de présentation des causes n'a pas d'importance.
- Souvent, il y a des intertitres pour chacune des causes
- Parfois, une conclusion partielle (donc, ainsi, alors) conclut un paragraphe de développement en résumant l'information (une cause)

Schéma énumération de causes



2. Le mode « cause/conséquence »

- Le plus souvent utilisé pour expliquer un phénomène naturel
- Les causes et les conséquences ont toutes un lien entre elles et elles sont présentés successivement
- L'ordre dans lequel les causes sont présentées est important, car la conséquence de l'une est la cause de l'autre. On ne peut pas enlever des causes sans briser la chaîne et la cohérence du texte
- Les mots-clés « entraîne », « engendre », « a pour effet », « a pour répercussion » peuvent signifier que le mode choisi est cause/conséquence
- Parfois, une conclusion partielle (donc, ainsi, alors) conclut un paragraphe de développement en résumant l'information (chaîne de cause à effet)

Schéma cause/conséquence

